



# PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE LA NATURE (PCDN) D' YVOIR :

## compte rendu de la réunion plénière du 8 mars 2016.

**Représentants communaux :** M. Julien ROSIERE- Echevin en charge du PCDN  
Mme Florine de Prémoré, Coordinatrice PCDN

**Citoyens et partenaires :** Madame Pierrette Meyer, coordinatrice FRW  
Mme Kirsch  
Monsieur Lhoest  
Monsieur Jehansart  
Monsieur Evrard  
Monsieur Jacques  
Madame Leboutte  
Madame Patris  
Monsieur Denoiseux  
Monsieur Héla  
Madame Hubin  
Madame Mathelart  
Monsieur Gailly  
Monsieur Fivet  
Monsieur Fecherolle

**Excusés :** Mme Eloin  
Mme Geuse (envoyer PV à Mme)  
Monsieur Léonard  
Madame Marlair  
Monsieur Pesché

### Déroulement de la réunion :

#### 1) Présentation de la nouvelle coordinatrice et accueil de nouveaux membres :

Suite à une réorganisation du temps de travail de Carine Pallant, la coordination communale du PCDN d'Yvoir est confiée à Florine de Prémoré, éco-conseillère depuis peu, travaillant à  $\frac{3}{4}$  temps au service urbanisme-environnement de la commune.

En plus des personnes présentes ces dernières années aux réunions ou d'initiateurs de fiches-projets en 2013, le groupe accueille ce soir deux citoyennes actuellement en formation de guide-nature : Madame Kirsch et Madame Leboutte.

#### 2) Rappel de la raison d'être d'un PCDN, des processus et du degré d'implication:

- **PCDN** : processus participatif composé de citoyens, sous tutelle de la commune, souhaitant agir concrètement en faveur de la nature.
- **Objet du PCDN** : les citoyens sont acteurs et porteurs de projets qui visent à maintenir et/ou améliorer la biodiversité présente au sein du territoire communal.
- **Un budget annuel de 5000€** est alloué sur base des projets rentrés.
- **Processus d'inscription d'un projet au sein du PCDN en 2016 :**
  1. Les projets sont construits par les porteurs via une « fiche-projet standard », vérifiés par la coordinatrice communale et la référente de la Fondation rurale de Wallonie et ensuite soumis au Collège pour approbation.





2. Les fiches-projets 2016 doivent parvenir à la coordinatrice à l'adresse mail : [florine.depremorel@yvoir.be](mailto:florine.depremorel@yvoir.be) **au plus tard pour le 1<sup>er</sup> avril**
3. Le Collège communal statue sur les projets acceptés.
4. Le PCDN dispose alors de deux années afin de concrétiser les projets.

### 3) Bilan des actions menées en 2015:

Seules les concrétisations de projets en 2015 ayant été inscrits en 2014 sont présentées.

Les projets 2014 qui n'auraient pas pu être réalisés en 2015, peuvent l'être jusque fin septembre 2016.

Fiches-projets validées en 2014	Date de l'événement	Coûts estimés
Nature à lire	annuel	1.830,00 €
RDV sur les sentiers - SV n°32	17 oct/nov	950,00 €
Semaine de l'arbre	28 novembre 2015	1.250,00 €
"Arrêt vert" complément au projet	fin 2015/début 2016	850,00 €
		4.880,00 €

#### Nature à lire :

- 40 livres achetés en 2015
- Renouvellement des abonnements : Terre Sauvage, Couleur Nature (Natagora), la petite Salamandre, numéros de La Hulotte...
- Actualisation du catalogue
- Animation en partenariat avec le CPAS et l'EPN dans le cadre d'un atelier « Potager partagé » : recherche de légumes dans les ouvrages, sur pc et exposition photo du travail réalisé par les enfants au potager d'Evrehailles.

#### RV sentiers 2015 :

- Réhabilitation du sentier i 2 (*sentier reliant le château d'Harnoy à Bauche au Pré Hoquette ; rive droite du Bocq face au camping de Purnode*) : empierrage avec des bénévoles du groupe et deux cantonniers + inauguration et balade guidée en date du 17/10/15.

**Rem:** le subside de 950€ prévu n'a pas été utilisé> il est donc disponible pour le même type de projet mais doit avoir lieu avant octobre 2016.

- Pré-inauguration de l'aire de pique-nique « Eau et pierres du Bocq ».

#### Journée de l'arbre 2015

- Le 28/11/2015 à Durnal
- Distribution de 500 plants et certificats de parrainage pour les nouveaux-nés 2015
- Stands d'animations : déchets (BEP), Gestion différenciée des espaces verts à Yvoir en 2016 et aménagement du cimetière de Durnal, stand « apiculteurs »
- +/-200 personnes présentes

#### Arrêt vert :

- Réalisation graphique de deux panneaux didactiques terminée par le SPW.





- Les panneaux seront placés courant mars-avril aux entrées non encore pourvues des réserves Domaniales de Champalle et Poilvache.

#### 4) Fiches récurrentes au budget 2016 :

##### Nature à lire

###### Budget PCDN :

- Renouvellement annuel des abonnements aux revues.
- Un budget supplémentaire est demandé afin de publier le catalogue en cours de finalisation.
- Animations « potager partagé d'Evrehailles » prévues dans le cadre du partenariat avec le CPAS, le plan habitat permanent et l'Espace public numérique.  
Les participants (enfants entre 5 et 12 ans et adultes) vivront deux animations :
  - Une recherche de légumes au sein de la bibliothèque
  - La création d'une « grainothèque » qui sera par la suite disponible à la bibliothèque.

###### Budget bibliothèque :

Achat de livres nature

Achat d'un nouveau présentoir

##### Journée de l'arbre

- Opération qui sera réitérée en 2016.
- Les personnes désireuses de réaliser une animation, un stand sont invitées à contacter la coordinatrice au 082/610 373 du mercredi au vendredi.

##### RDV sur les sentiers

- Le budget de 950€ encore disponible sera mis à profit pour la réhabilitation d'un sentier. Des plantations, une balade guidée et une inauguration seront effectuées.

###### Le choix doit se faire entre :

- Le Sentier du fond de Waremme
- Le sentier du plateau
- Le chemin i 23 (Spontin : ancienne carrière de la Rochette)
- Le Chemin vicinal n°20 de Durnal

#### 5) Nouveaux projets :

6 avant-projets sont discutés :

##### Thématique « Abeilles »:

**HLW, Monsieur Pesché > achat de combinaisons et d'un panneau didactique afin de sensibiliser les écoles.**

*Rem : Monsieur et Mme de Hemptinne ont installé leurs ruches sur le site de la carrière Haut-le-Wastia depuis 2 ans.*

**Mme Geuse > installation de ruches sur le site de la Rochette à Spontin.**

*Rem : Les deux porteurs de ces projets étant absents, la commune attend les fiches-projets dans les jours qui viennent.*



SPW  
Service public de Wallonie



FRW



## Thématique « Gestion différenciée-printemps sans pesticides » :

Florine de Prémoré > pièce de théâtre « gestion différenciée »

**Objectif :** Allier culture et sensibilisation à la gestion différenciée pour le grand public au travers d'une pièce de théâtre présentée par l'asbl écoscenique : <http://ecoscenique.be/graine-de-voyou/>  
La fiche-projet est disponible sur demande. Le budget s'élève à +- 625€

## Thématique « sentiers » :

Mme Kirsh >balisage promenade pour personnes malvoyantes.

**Objectif:** Répondre à un besoin de « parcours nature » pour les personnes malvoyantes. A ce jour l'offre en la matière est minime en Wallonie alors que la demande est élevée. Yvoir représente une commune riche qui peut offrir ce dont les personnes malvoyantes ont besoin en terme « d'expérience nature ».

En permettant à ce public de fouler un, voire deux, de nos sentiers et au mieux en bénéficiant d'un parcours alliant un site Natura 2000 ou une réserve domaniale, la découverte par les sens n'en sera que plus riche.

**Localisation :** 2 sentiers sont à ce stade proposés au départ de la gare de Godinne, ils nécessitent tous deux des travaux d'aménagement:

### **Besoins :**

- Identifier un parcours
- Identifier et chiffrer les travaux éventuels
- Chiffrer le matériel audio nécessaire aux promeneurs
- Réaliser un panneau braille en relief ?

### **Madame Kirch souligne ces paramètres niveau mobilité :**

- Des binômes sont créés dans ce type de projet. Un accompagnateur par personne malvoyante est prévu.
- Il est préférable de démarrer le parcours au départ d'une gare ou tout du moins, de disposer d'un réseau de mobilité adéquat pour amener les participants au début du parcours.

Mme Kirch illustre au moyen de photos les observations suivantes :

- Sur la première boucle, sur le haut du chemin des stoquisses et entre le chalet et le chêne à l'image le ruissellement a créé une forte dégradation.
- Sur l'autre, des roches émergent légèrement du sol sur quelques mètres.

### **L'ONA est disposée à réaliser un « parcours test »**

*Rem : Au niveau de « l'expérience nature », des promenades à partir de Tricointe seraient plus riches mais la question de l'arrivée à Tricointe pose question. Il faudrait envisager un système de navettes au départ de la Gare de Godinne.*

*Rem : Il est proposé au groupe sentiers d'organiser un parcours pour les personnes malvoyantes lors de la semaine « Rendez-vous sur les sentiers » 2016.*

### **Partenaires :**

- ONA
- Commune
- Groupe sentiers





Mme Kirch et les représentants communaux se rendront prochainement sur les sites des deux boucles afin d'évaluer les travaux à réaliser. Un doodle sera envoyé fin mars.

### Thématique « restauration milieux naturels, réseaux écologiques »:

**Monsieur Héla >restauration et mise en valeur d'une ancienne prairie de fauche de haut intérêt biologique à Tricointe.**

**Objectif:** Rendre ses caractéristiques traditionnelles à une prairie mésophile de +- 30 ares laissée en friche depuis de nombreuses années.

En 2015, entre le 8 et 13 décembre, une dizaine de bénévoles ont participé à la gestion de cette prairie. L'objet d'inscrire cette action dans une fiche PDN est de garantir la pérennité de cette gestion à moyen et long terme tout en permettant une sensibilisation aux publics de randonneurs, aux écoles de la commune ou autres... Monsieur Héla coordonnerait ces journées de sensibilisation.

**Localisation :** La propriété communale est située entre la ferme de Tricointe et l'orée de la forêt domaniale.

#### **Besoins :**

- Conception et placement d'un panneau didactique
- Réalisation et impression d'une brochure
- Une clôture > nombre de mètres linéaires encore à définir

*Rem : Monsieur Fecherolle, souligne que la DNF pourrait à moyen terme aider à la gestion de cette prairie.*

*La Région Wallonne pourrait aussi acquérir la parcelle.*

#### **Partenaires :**

- Commune
- DNF
- Bénévoles
- M. Héla

Dans un premier temps, Monsieur Rosière suggère de présenter la fiche-projet au Collège en incluant la création du panneau didactique. Les brochures pourraient être mises au budget 2017.

**Monsieur Denoiseux > garantir la persistance de l'agro-écosystème du site des Bourriques en restaurant la lisière communale.**

#### **Objectifs:**

- Amélioration de la valeur paysagère du site
- Renforcement du bouclier vert en marge des villages
- Renforcement des éléments naturels par rapport aux espèces animales sensibles du lieu ( Bruant jaune, Grive musicienne, Fauvette grisette, Orvet, lièvre...) et des espèces en migration (Tarier des prés, Pipit des prés et des arbres, Pie grièche écorcheur...)

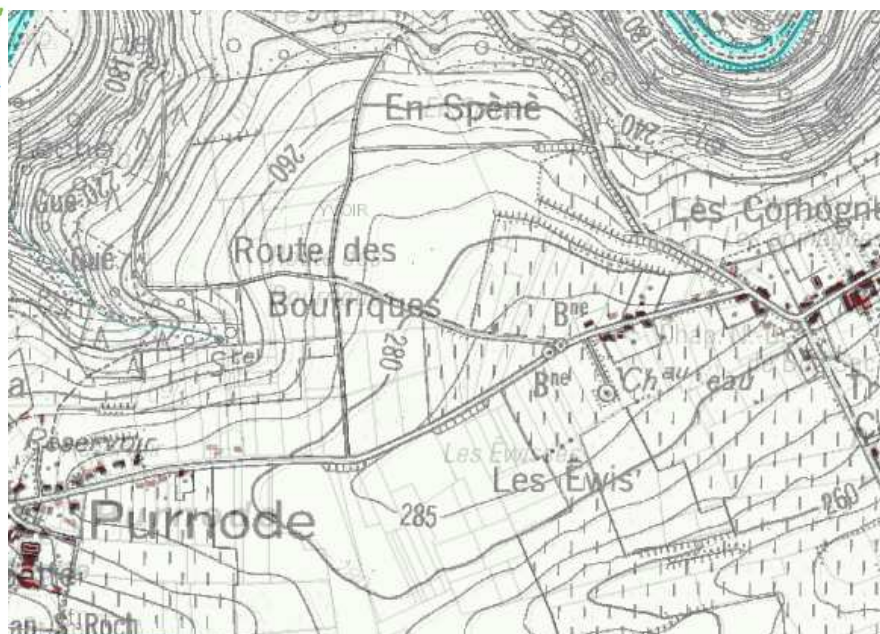
**Localisation :** Dorinne



Service public de Wallonie



FRW



**Projet : ce projet comporte 3 axes :**

1. Lisière forestière: régénération spontanée
2. Haies sur 2 rangs (plantation 1mx1m)
3. Semences bandes herbeuses (lisière, bord des haies, entre cultures)

En sus de ce qui est présenté, certains agriculteurs seront directement concernés par certains aménagements.

Leur avis est donc primordial en amont de toutes actions.

**Partenaires :**

- o DNF
- o Commune
- o Agriculteurs
- o Bénévoles PCDN
- o M Denoiseux

Monsieur Denoiseux met en avant un argument qui permettrait de « faciliter » le dialogue avec les agriculteurs.

Le cadre législatif actuel via la Politique Agricole Commune et les subsides alloués aux agriculteurs, impose que pour 15ha de terres arables, au moins 5% de celles-ci doivent représenter des surfaces d'intérêt écologiques (anciennes MAE, mesures agro-environnementales).

Cette contrainte législative pourrait aider les partenaires à ouvrir le dialogue avec les agriculteurs concernés par le projet.

**Besoins:**

Budget plantations haies : +/- 1000€

**Ce projet étant global, et celui-ci se réalisant en plusieurs phases, le groupe décide de scinder les 3 axes en 3 fiches-projets distinctes.**

**Celle qui sera proposée pour cette année 2016 concerne la plantation de haies.**

**6) Divers :**

Chaque porteur d'avant-projet est invité à modifier sa fiche initiale en fonction des éléments émanants de cette plénière.

Les fiches modifiées doivent être envoyées via mail : [florine.depremorel@yvoir.be](mailto:florine.depremorel@yvoir.be) ou [environnement@yvoir.be](mailto:environnement@yvoir.be) pour le 1<sup>er</sup> avril au plus tard.

